



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Frédéric BLANC - Michel COSTE - Bruno FORESTIER  
Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs Pédagogiques Régionaux  
de Sciences de la Vie et de la Terre  
Jennifer BERTRAND  
Faisant Fonction d'IA-IPR de SVT

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de SVT  
S/C de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements

**Rectorat**

Inspection  
pédagogique  
régionale

Bordeaux, le 28 août 2020

**Objet** : Lettre de rentrée

Mesdames et messieurs les enseignants et personnels de laboratoire,

Réf :  
Lettre 1 20-21 NL

Affaire suivie par :  
Jennifer BERTRAND  
Frédéric BLANC  
Michel COSTE  
Bruno FORESTIER

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre académie et une excellente rentrée 2020 à toutes et à tous.

Nous tenons à vous remercier pour votre investissement et votre sens du service public qui ont contribué à assurer, dans une situation difficile, la continuité pédagogique pendant la période de confinement et lors de la reprise.

Téléphone :  
05 57 57 38 19

Nous vous informons des évolutions de l'équipe d'inspection, Bruno FORESTIER assure la mission de doyen du collège des IA-IPR, afin de soutenir notre action Madame Jennifer BERTRAND est nommée faisant fonction d'IA IPR et Monsieur Pierre-Yves HIQUET est reconduit dans sa mission de chargé d'inspection à temps partiel.

Des incertitudes liées aux conditions sanitaires demeurent, même si nous espérons une rentrée la plus « normale » possible. Dans ce contexte, nous vous demandons d'être vigilant sur les deux points suivants :

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
CS 81499  
33060 Bordeaux Cedex

1. Il est indispensable de s'assurer que les élèves ont bien intégré les concepts clés de l'année antérieure et qu'ils sont en mesure de les réinvestir.
2. Il faut valoriser, quelles que soient les conditions d'enseignement, l'approche expérimentale et les activités pratiques qui sont au cœur de notre formation. **Cela demandera des ajustements pour répondre aux contraintes du protocole sanitaire mis en place dans votre collège ou votre lycée sous l'égide de votre chef d'établissement, et aux recommandations que vous trouverez sur le site Eduscol. Nous vous tiendrons au plus vite informé de toutes évolutions dans ce domaine.**

Nous vous faisons confiance pour apporter des informations scientifiques objectives aux élèves relatives à l'épidémie de COVID, ce qui permettra de combattre les fausses nouvelles et les interprétations erronées. Vos interventions dans ce sens contribueront à instaurer un climat scolaire serein.

**Au collège**

Les programmes des cycles 3 et 4 ont été amendés pour renforcer les enseignements relatifs aux changements climatiques, à la biodiversité et au développement durable. Dans cet esprit, nous vous incitons à développer des projets concrets que certains d'entre vous ont déjà mis en pratique comme : des mares, des hôtels à insectes, des clubs « nature », des potagers, des projets de sciences

participatives...Pour qu'ils le respectent, il est essentiel de faire connaître aux élèves leur environnement.

En cette nouvelle année scolaire nous souhaiterions que vous poursuiviez les objectifs évoqués l'an dernier :

- La continuité pédagogique au sein du cycle 3 et les échanges avec les professeurs des écoles ;
- La répartition des thèmes au sein des cycles ;
- La différenciation et la remédiation ;
- Le développement de la part **des activités pratiques** (en rapport avec le réel) proposées aux élèves.

Sauf évolution défavorable de la situation sanitaire vous bénéficierez de deux journées de formation ZAP.

### **Au lycée**

Cette année scolaire correspond à la poursuite de la mise en place de la réforme des lycées pour le niveau terminal, ainsi que celle du baccalauréat. Les nouveaux textes officiels concernant l'évaluation au Baccalauréat et les épreuves communes sont référencés en annexe.

La mise en place des évaluations communes et les problèmes soulevés lors de l'attribution d'une note pour le bac 2020, ont mis en évidence l'importance d'harmoniser les pratiques d'évaluation.

Pour les modalités de passation de l'ECE et du Grand oral, nous vous communiquerons, dès que possible, des informations plus précises. Nous vous rappelons que pour le futur baccalauréat (session 2021 et suivantes) la part des ECE en SVT passe de quatre à cinq points sur vingt. Au cours de cette année, les enseignants de spécialité SVT bénéficieront d'une journée de formation au Grand oral.

Dans ce contexte de réforme nous reviendrons vers vous afin de constituer des banques académiques de sujet, pour :

- l'épreuve orale du 2<sup>nd</sup> groupe (oral de rattrapage) ;
- l'épreuve de D.N.L.

Enfin nous vous encourageons à mutualiser votre travail au sein de votre établissement mais aussi au niveau académique via la liste de diffusion. Dans cet objectif d'échange de pratique nous vous proposerons des réunions ZAP.

Vous trouverez, en annexe, dans cette lettre, des informations sur les modalités d'inspections, des informations relatives à la formation initiale ainsi que des liens vers les publications officielles parues cet été.


Cette lettre ainsi que des données et références institutionnelles qui définissent la mise en œuvre de l'enseignement des SVT, seront mises en ligne sur le site académique SVT.

Pour les enseignants souhaitant passer des concours internes, nous vous demandons de contacter rapidement les professeurs responsables des préparations (voir annexe).

**Nous vous remercions de diffuser largement ces informations au sein du laboratoire.**

Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir l'expression de notre cordial dévouement.

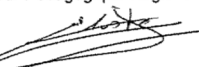
Jennifer BERTRAND

  
Faisant fonction d'IA-IPR

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional



L'Inspecteur d'Académie-  
Inspecteur Pédagogique Régional

  
Michel COSTE

L'Inspecteur d'Académie  
Inspecteur Pédagogique Régional

  
Bruno FORESTIER

## Annexe 1 : TICE

Le site ressources SVT actualisé : <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/svt/>

Nous vous rappelons la nécessité **de communiquer par l'intermédiaire de votre mail académique** dans le cadre d'échanges professionnels, y compris pour votre inscription à la **liste de diffusion académique SVT**.

## Annexe 2 : l'inspection

**Jean-Marc MOULLET**, Inspecteur Général de l'Education Nationale est le doyen du groupe STVST

**Bertrand PAJOT**, Inspecteur Général de l'Education Nationale, a en responsabilité notre académie.

Les responsabilités de l'inspection pédagogique régionale se répartissent comme suit :

Zones	Inspecteurs
ZAP 24 : Bergerac et Est-Dordogne ZAP 64 : Nives- Saison, Nive et Adour ZAP 40 : Dax et Parentis-Morcenx ZAP 33 : Blaye et Talence	Frédéric BLANC <a href="mailto:frederic.blanc2@ac-bordeaux.fr">frederic.blanc2@ac-bordeaux.fr</a>
ZAP 47 : Villeneuve sur Lot/Fumel, Marmande/Nérac, Agen. ZAP 33 : Bordeaux Sud, Sud Gironde ZAP 40 : Mont de Marsan, ZAP 64 : Pau/Nay, Les Gaves,	Michel COSTE <a href="mailto:michel.coste@ac-bordeaux.fr">michel.coste@ac-bordeaux.fr</a>
ZAP 24 : Nord Dordogne, Ouest Dordogne	Bruno FORESTIER <a href="mailto:bruno.forestier@ac-bordeaux.fr">bruno.forestier@ac-bordeaux.fr</a>
	<b>Faisant-fonction d'inspecteur</b>
ZAP 24 Périgueux ZAP 33 Bordeaux Nord, Arcachon, Bordeaux Rive-Droite, Libourne, Médoc et Mérignac-Pessac	Jennifer BERTRAND <a href="mailto:Jennifer.bertrand@ac-bordeaux.fr">Jennifer.bertrand@ac-bordeaux.fr</a>
	<b>Chargées de mission d'inspection</b>
	Pierre-Yves HIQUET <a href="mailto:Pierre-Yves.Hiquet@ac-bordeaux.fr">Pierre-Yves.Hiquet@ac-bordeaux.fr</a>

Les observations sont structurées à partir de deux textes de référence :

- Décret n°2014-940 du 20 août 2014 définissant les missions des enseignants : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029390906&categorieLien=id>
- le BO N° 30 du 25 juillet 2013 : Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation [http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=29743](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?pid_bo=29743)

Dans le cadre des inspections ou visites, nous vous invitons à nous fournir les documents suivants :

- le cahier de textes de la classe ;
- une programmation annuelle et les programmations de cycles en collège ;
- les progressions pédagogiques et tout document complémentaire que vous jugerez utile ;
- des exemplaires d'énoncés d'évaluations (formative, sommative) dans chacun des niveaux ;
- deux cahiers ou classeurs d'élèves de qualité différente, dans chacun des niveaux enseignés.

Au cours de l'observation de la séance, un intérêt particulier sera porté **à la différenciation pédagogique, aux procédures d'évaluation et au développement de l'autonomie de pensée de l'élève**.

L'entretien individuel permettra d'aborder les pratiques pédagogiques de l'enseignant, le déroulement de sa carrière, **sa contribution au projet d'établissement** et d'établir un bilan d'étape sur la maîtrise des compétences professionnelles en lien avec le référentiel (**BO n° 30 du 25 juillet 2013**).

Nous vous rappelons par ailleurs l'intérêt pour votre carrière de remplir avec le plus grand soin les diverses rubriques vous concernant sur **iprof** et en particulier mettre à jour votre **numéro de téléphone** :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/iprof/ServletIprof>

### Annexe 3 : les publications et ressources

-la circulaire de rentrée 2020 qui détaille les priorités pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi que les moyens mis en place

<https://www.education.gouv.fr/la-circulaire-de-rentree-2020-au-bulletin-officiel-305132>

Référence des textes	Textes et commentaires éventuels
BO n°31 du 30 juillet 2020	<a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39771">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39771</a>
<b>Programmes écoles et collège</b>	Le BO du 3 juillet 2020 indique les modifications apportées au programme de cycle 3-4 en application jusqu'à l'année scolaire 2019-2020 afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable. Vous pourrez trouver ces programmes avec les modifications apparentes sur le site eduscol. <a href="https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html">https://eduscol.education.fr/pid34150/cycle-3-ecole-elementaire-college.html</a> <a href="https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html">https://eduscol.education.fr/pid34185/cycle-4-college.html</a> <i>Voir JO du 28 juillet également</i>
BO spécial n°6 du 31 juillet 2020	<a href="https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770">https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39770</a>
<b>Contrôle continu en lycée G. T.</b>	Modalité d'organisation du contrôle continu à compter de la session de 2021 <i>Voir aussi JO du 30 juillet</i>
<b>Contrôle continu en lycée général</b>	Évaluations communes pour l'enseignement scientifique à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat <i>Voir aussi JO du 30 juillet</i>
<b>Contrôle continu en lycée général et technologique</b>	Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2021 : modification <i>Voir aussi JO du 30 juillet</i>
	Évaluations communes des enseignements de spécialité suivis uniquement pendant la classe de première de la voie technologique à compter de la session 2021 : modification
<b>Programme d'enseignement scientifique</b>	Programme d'enseignement scientifique de la classe de première de la voie générale : modification <i>Voir JO du 28 juillet également</i>
<b>Site EDUSCOL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Recommandations pour la rentrée dans le contexte sanitaire</i> Rentrée 2020 : priorités pédagogiques, recommandations et outils de positionnement pour la période septembre-octobre <a href="https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html">https://eduscol.education.fr/cid152895/rentree-2020-priorites-et-positionnement.html</a> Spécifique SVT : <a href="https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/90/3/Rentree_2020_svt_seconde_LGT_130990_3.pdf">https://cache.media.eduscol.education.fr/file/RS2020-Documents_pedagogiques/90/3/Rentree_2020_svt_seconde_LGT_130990_3.pdf</a></li> <li>Des nouveautés sur le site Eduscol, avec entre autre une formation magistère sur les nouveaux programmes de lycée, des ressources pour les nouveaux programmes de terminales, des MOOC ... <a href="https://eduscol.education.fr/svt/actualites.html">https://eduscol.education.fr/svt/actualites.html</a></li> </ul>

## Annexe 4 : la formation

### Formation initiale des professeurs stagiaires

---

- Site national : [www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)
- Site académique : [http://formation.ac-bordeaux.fr/pedagogie/forma\\_prof\\_stag/index.html](http://formation.ac-bordeaux.fr/pedagogie/forma_prof_stag/index.html)

### Formation continue des enseignants

---

**Le Plan Académique de Formation 2020-2021** des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation peut être consulté à l'adresse suivante : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia>  
La campagne d'inscription pour les candidatures individuelles se fera directement sur GAIA et sera ouverte du **2 juillet au 17 septembre 2020**.

**La Maison pour la science en Aquitaine** (<http://www.maisons-pour-la-science.org/aquitaine>) propose des actions de développement professionnel aux enseignants du premier degré et du collège. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Mauricette MESGUICH, ingénieure de formation : [mauricette.mesguich@maisons-pour-la-science.org](mailto:mauricette.mesguich@maisons-pour-la-science.org)

**Les inscriptions aux concours** de la session 2021 auront lieu à l'automne. Le calendrier détaillé et les modalités pour s'inscrire seront communiqués au mois de septembre 2020.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre.html>

Inscription aux concours courant du mois de septembre via le site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>.

**Incitez les collègues enseignants sous contrat intéressés à contacter Mme BONNET** ([myriam.bonnet@ac-bordeaux.fr](mailto:myriam.bonnet@ac-bordeaux.fr)).

**Informations concernant la préparation à l'agrégation interne** : contacter **Mme GIRALDA** ([dominique.giralda@ac-bordeaux.fr](mailto:dominique.giralda@ac-bordeaux.fr)) avant le 15 septembre.

### Formation continue des Personnels techniques de laboratoire

---

Les personnels de laboratoire peuvent consulter les offres de formation à l'adresse suivante : <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia/nthem/treeview>